 <p>1bis rue Berthelot - Doniambo BP3583 98846 NOUMÉA CEDEX</p>	PROCES VERBAL N°1		
	AUTO-SURVEILLANCE DU SITE DE AUTOPLAT - DUCOS		
	<i>N° dossier</i>	<i>Date de mission</i>	<i>Date émission PV</i>
	A001.23089.001	FEVRIER 2024	27 février 2024

MAITRE D'OUVRAGE		AUTOPLAT	Représenté par Mme. LE ROUX
-------------------------	---	-----------------	---------------------------------------

-oOo-

LISTE DES INTERVENANTS

	Organisme/société	Représentant	Tél.	Mail	Diffusion
Maître d'Ouvrage	AUTOPLAT	K. LEROUX	24.31.50	katialeroux@autoplant.nc	<input checked="" type="checkbox"/>
Bureau d'études	GINGER SOPRONER	N. GUIGUIN	76.00.45 28.17.25	nicolas.guiguin@soproner.nc	<input checked="" type="checkbox"/>
		PY. BOUTHOREL	85.64.28 28.92.77	pierre-yves.bothorel@soproner.nc	<input checked="" type="checkbox"/>

-oOo-

Mission de terrain
<p>Dans le cadre de l'arrêté n°2099-2011/ARR/DIMEN du 12 août 2011 autorisant l'exploitation d'un centre de déconstruction et de dépollution de véhicules automobiles par la société AUTOPLAT situé 35 rue Nobel, ZI Ducos, commune de Nouméa. La société AUTOPLAT souhaite confier à un organisme extérieur la réalisation de l'auto surveillance de leur entreprise.</p> <p>En 2023, cette étude est réalisée par la société GINGER SOPRONER. Elle comprend le suivi des eaux industrielles de process et de lavage au niveau du rejet du site (débourbeur-séparateur à hydrocarbures).</p> <p>Résultats disponibles :</p> <p>Sur le site de AUTOPLAT, les eaux industrielles de process et de lavage sont récupérées sur la dalle de rétention bétonnée et transitent par un débourbeur-séparateur avant rejet vers le milieu naturel. Pour 2023, un prélèvement ponctuel a été effectué à la sortie du séparateur le 5 février 2024.</p> <p>Les résultats complets, provenant des laboratoires EUROFINS Environnement et CDE sont présentés en annexe.</p>

Toute réclamation concernant ce procès verbal devra être formulée dans un délai de 8 jours suivant la date du récépissé d'envoi

Résultats

Paramètre	Unité	AUTOPLAT 05/02/2024	Valeurs limites pour rejet au milieu naturel	Méthode/norme
Température	°C	27,98	30	
pH		7,53	5,5<pH<8,5	
MES	mg/l	<u>18,15</u>	200	NF EN 872 - filtres
DCO	mg/l	<u>71</u>	600	ISO15705
Azote global	mg/l	<u>1,5</u>	300	Calcul
Indice Phénol	µg/l	50	600	Spectrométrie
Plomb	mg/l	0,01		NF EN ISO15587-2/NF EN ISO11885
Cuivre	mg/l	0,02		NF EN ISO15587-2/NF EN ISO11885
Chrome	mg/l	0,01		NF EN ISO15587-2/NF EN ISO11885
Nickel	mg/l	<u>0,01</u>		NF EN ISO15587-2/NF EN ISO11885
Zinc	mg/l	<u>0,03</u>		NF EN ISO15587-2/NF EN ISO11885
Etain	mg/l	0,05		NF EN ISO15587-2/NF EN ISO11885
Cadmium	mg/l	0,01		NF EN ISO15587-2/NF EN ISO11885
Mercure	µg/l	0,5		NF EN ISO 17852
Fer	mg/l	<u>0,27</u>		NF EN ISO15587-2/NF EN ISO11885
Aluminium	mg/l	<u>0,11</u>		NF EN ISO15587-2/NF EN ISO11885
HCT	mg/l	<u>0,5</u>	20	NF EN ISO 9377-2
Métaux totaux (11 composés)	mg/l	<0,52	30	Calcul

NB : hors paramètres in-situ, les valeurs soulignées en bleu sont celles ayant franchies le seuil de détection de la méthode du laboratoire d'analyse. Les valeurs sur fond vert sont inférieures aux seuils de l'arrêté alors que celles sur fond rouge sont supérieures à cette référence.

Dans le tableau précédent les valeurs sont comparées avec les valeurs réglementaires de rejet vers le milieu naturel. L'arrêté stipule qu'en cas de prélèvement instantané, aucune valeur ne doit dépasser le double de la valeur limite prescrite. Les valeurs limites présentés dans le tableau ci-dessus sont donc doublées par rapport aux valeurs indiquées dans l'arrêté.

L'ensemble des paramètres observés présentent des valeurs faibles voir très faible et majoritairement inférieurs à la limite de détection du laboratoire d'analyse. Aucun dépassement des valeurs limite de rejet n'est observée sur cette campagne de prélèvement.*

FIN

Toute réclamation concernant ce procès verbal devra être formulée dans un délai de 8 jours suivant la date du récépissé d'envoi

LABORATOIRE D'ANALYSES DES EAUX ET D'ENVIRONNEMENT

Agréé par la Province Nord : Arrêté 64/96 du 20 août 1996.

Agréé par la Province des Iles : Arrêté n° 2002-479/PR du 12 septembre 2002.

RAPPORT D'ANALYSES

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous les résultats des analyses demandées.

Demandeur	: GINGER SOPRONER	Echantillon prélevé par	: PYB / SOPRONER
N° d'enregistrement	: 2400561	Date de prélèvement	: 5/02/24
Nature du prélèvement	: EAU DE PROCESS	Date d'arrivée au laboratoire	: 5/02/24 à
Lieu du prélèvement	: DUCOS	Date début d'analyse	: 5/02/24
Type du prélèvement	: AUTRE	Date de validation	: 15/02/24
Niveau du prélèvement	: AUTRE	Température du contenant	: 4,5°C

Valeurs mesurées	Unité mesure	Limite de Quantification
------------------	--------------	--------------------------

PARAMETRES INDÉSIRABLES

Indice Phénol.....	< 0,05	mg/l en C6H5OH	0,05
(Méthode d'analyse : NF EN ISO 14402)			

PARAMETRES CHIMIQUES

Matières en suspension (2).....	18,15	mg/l	2,00
(Méthode d'analyse : NF EN 872)			

(2) Paramètre couvert par l'accréditation

COMMENTAIRES :

Les résultats ne se rapportent qu'à l'échantillon analysé.

- Le rapport d'analyses ne doit être reproduit, sinon en entier, sans l'autorisation écrite du laboratoire.
 - Toutes les informations techniques relatives aux analyses sont disponibles auprès du laboratoire. Nous tenons à vous préciser, que les éventuelles déclarations de conformité aux spécifications réglementaires ou client, ne tiendront pas explicitement compte de l'incertitude associée aux résultats.
 - Les limites de quantifications indiquées expriment les capacités optimales de nos procédés et n'ont à ce titre qu'une valeur indicative. Des variations de ces seuils sont susceptibles d'être observées lors de l'analyse d'échantillons de nature particulière.
 - Les types de filtres utilisés pour l'analyse des MES sont en microfibre de verre. Leur masse est comprise entre 0,0850g et 0,170g.
- Il est interdit d'utiliser la marque d'accréditation COFRAC, en dehors de la reproduction intégrale du rapport d'analyses.
- Le laboratoire de la CDE n'est pas responsable de toutes informations fournies par le client et pouvant affecter la validité des résultats.
- La mesure de la température du contenant est réalisée par le laboratoire à la réception de l'échantillon.

Nouméa, le 15 Février 2024



La Responsable des Laboratoires
VANESSA LAVIGNE

ENCAN/13

Indice de révision : a

SOPRONER
Monsieur Pierre-Yves BOTHEREL
 bp 3583
 1, bis rue berthelot
 98846 NOUMEA

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 24E028433

Version du : 26/02/2024

N° de rapport d'analyse : AR-24-LK-038050-01

Date de réception technique : 19/02/2024

Première date de réception physique : 17/02/2024

Référence Dossier : N° Projet : Autoplat

Nom Projet : Autoplat

Nom Commande : Autoplat

Référence Commande :

Coordinateur de Projets Clients : Marie Diebolt / MarieDiebolt@eurofins.com / +33 3 88 91 19 11

N° Ech	Matrice	Référence échantillon
001	Eau chargée/Résiduaire (EC)	AUTO

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 24E028433

Version du : 26/02/2024

N° de rapport d'analyse : AR-24-LK-038050-01

Date de réception technique : 19/02/2024

Première date de réception physique : 17/02/2024

Référence Dossier : N° Projet : Autoplat

Nom Projet : Autoplat

Nom Commande : Autoplat

Référence Commande :

N° Echantillon

001

Référence client :

AUTO

Matrice :

EC

Date de prélèvement :

07/02/2024

Date de début d'analyse :

20/02/2024

Température de l'air de l'enceinte :

15.6°C

Indices de pollution

LS02M : Azote Nitrique / Nitrates (NO3)

Nitrates	mg NO3/l	▲	# <1.00
Azote nitrique	mg N-NO3/l	▲	# <0.20

LS02X : Azote Nitreux / Nitrites (NO2)

Nitrites	mg NO2/l	▲	# <0.04
Azote nitreux	mg N-NO2/l	▲	# 0.01

LS007 : Azote Kjeldahl (NTK)

	mg N/l	*	<3.00
--	--------	---	-------

LS474 : Calcul de l'azote global (NO2+NO3+NTK)

	mg N/l		1.50
--	--------	--	------

Métaux

LS488 : Minéralisation acide

nitrique avant analyse métaux		*	Fait
--------------------------------------	--	---	------

LS425 : Aluminium (Al)	mg/l	*	0.11
-------------------------------	------	---	------

LS428 : Arsenic (As)	mg/l	*	<0.01
-----------------------------	------	---	-------

LS433 : Cadmium (Cd)	mg/l	*	<0.01
-----------------------------	------	---	-------

LS435 : Chrome (Cr)	mg/l	*	<0.01
----------------------------	------	---	-------

LS437 : Cuivre (Cu)	mg/l	*	<0.02
----------------------------	------	---	-------

LS438 : Etain (Sn)	mg/l	*	<0.05
---------------------------	------	---	-------

LS439 : Fer (Fe)	mg/l	*	0.27
-------------------------	------	---	------

LS444 : Nickel (Ni)	mg/l	*	0.01
----------------------------	------	---	------

LS446 : Plomb (Pb)	mg/l	*	<0.01
---------------------------	------	---	-------

LS459 : Zinc (Zn)	mg/l	*	0.03
--------------------------	------	---	------

LS574 : Mercure (Hg)	µg/l	*	<0.5
-----------------------------	------	---	------

Hydrocarbures totaux

LSL4E : Découpage 8 tranches HCT-CPG nC10 à nC40 (%)

> C10 - C12 inclus (%)	%	-
------------------------	---	---

> C12 - C16 inclus (%)	%	-
------------------------	---	---

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 24E028433

Version du : 26/02/2024

N° de rapport d'analyse : AR-24-LK-038050-01

Date de réception technique : 19/02/2024

Première date de réception physique : 17/02/2024

Référence Dossier : N° Projet : Autoplat

Nom Projet : Autoplat

Nom Commande : Autoplat

Référence Commande :

N° Echantillon

Référence client :

Matrice :

Date de prélèvement :

Date de début d'analyse :

Température de l'air de l'enceinte :

001**AUTO****EC**

07/02/2024

20/02/2024

15.6°C

Hydrocarbures totaux
LSL4E : Découpage 8 tranches HCT-CPG nC10 à nC40 (%)

> C16 - C20 inclus (%)	%	-
> C20 - C24 inclus (%)	%	-
> C24 - C28 inclus (%)	%	-
> C28 - C32 inclus (%)	%	-
> C32 - C36 inclus (%)	%	-
> C36 - C40 exclus (%)	%	-

LS4L9 : Découpage 8 tranches HCT-CPG nC10 à nC40 (mg/l)

C10 - C12 inclus	mg/l	<0.065
> C12 - C16 inclus	mg/l	<0.065
> C16 - C20 inclus	mg/l	<0.065
> C20 - C24 inclus	mg/l	<0.065
> C24 - C28 inclus	mg/l	<0.065
> C28 - C32 inclus	mg/l	<0.065
> C32 - C36 inclus	mg/l	<0.065
> C36 - C40 inclus	mg/l	<0.065

LS578 : Indice Hydrocarbures (C10-C40)

mg/l * <0.50

Calculs
LS02C : Somme des métaux

mg/l 0.07

lourds :
As+Cd+Cr+Cu+Ni+Pb+Zn+Hg
Sous-traitance
IX18L : Demande chimique en oxygène (ST-DCO)

mg O2/l * 71

 Prestation soustraite à Eurofins Hydrologie Est SAS
COFRAC ESSAIS 1-0685

RAPPORT D'ANALYSE
Dossier N° : 24E028433

Version du : 26/02/2024

N° de rapport d'analyse : AR-24-LK-038050-01

Date de réception technique : 19/02/2024

Première date de réception physique : 17/02/2024

Référence Dossier : N° Projet : Autoplat

Nom Projet : Autoplat

Nom Commande : Autoplat

Référence Commande :

Observations	N° d'échantillon	Référence client
Du fait d'une LQ labo supérieure à la LQ règlementaire, la valeur retenue pour le calcul de la somme Azote global (NO ₂ +NO ₃ +NTK) pour le(s) paramètre(s) Azote (Kjeldahl) est LQ labo/2	(001)	AUTO
Du fait d'une LQ labo supérieure à la LQ règlementaire, la valeur retenue pour le calcul de la somme Somme As+Cd+Cr+Cu+Ni+Pb+Zn+Hg pour le(s) paramètre(s) Arsenic (As), Cadmium (Cd), Chrome (Cr), Cuivre (Cu), Plomb (Pb), Mercure (Hg) est LQ labo/2	(001)	AUTO
La conformité relative à la température relevée à réception des échantillons n'est pas remplie.	(001)	AUTO
La stabilisation a été réalisée au laboratoire.	(001)	AUTO
L'accréditation a été retirée pour l'analyse identifiée par le symbole ▲. Par conséquent, celle-ci n'est ni présumée conforme au référentiel d'accréditation ni couverte par les accords de reconnaissance internationaux.	(001)	AUTO
Le flacon, parvenu au laboratoire, est non conforme ; les résultats sont émis avec réserve pour le paramètre . hct , miné mercure	(001)	AUTO
Les délais de mise en analyse sont supérieurs à ceux indiqués dans notre dernière étude de stabilité ou aux délais normatifs pour les paramètres identifiés par '#' et donnent lieu à des réserves sur les résultats, avec retrait de l'accréditation. L'échantillon a néanmoins été conservé dans les meilleures conditions de stockage.	(001)	AUTO
Spectrophotométrie visible automatisée : l'analyse a été réalisée sur l'échantillon filtré à 0.45µm.	(001)	AUTO

RAPPORT D'ANALYSE

Dossier N° : 24E028433

Version du : 26/02/2024

N° de rapport d'analyse : AR-24-LK-038050-01

Date de réception technique : 19/02/2024

Première date de réception physique : 17/02/2024

Référence Dossier : N° Projet : Autoplat

Nom Projet : Autoplat

Nom Commande : Autoplat

Référence Commande :

**Marion Medina**

Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 8 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats et conclusions éventuelles s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu. Les données transmises par le client pouvant affecter la validité des résultats (la date de prélèvement, la matrice, la référence échantillon et autres informations identifiées comme provenant du client), ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire. Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Les résultats précédés du signe < correspondent aux limites de quantification, elles sont la responsabilité du laboratoire et fonction de la matrice.

Tous les éléments de traçabilité et incertitude (déterminée avec $k = 2$) sont disponibles sur demande.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé par le gouvernement du Grand-Duché de Luxembourg pour l'accomplissement de tâches techniques d'étude et de vérification dans le domaine de l'environnement – Détail disponible sur demande

Le résultat d'une somme de paramètres est soumis à une méthodologie spécifique développée par notre laboratoire. Celle-ci peut dépendre de la LQ réglementaire du ou des paramètres sommés. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter votre chargé d'affaires ou votre coordinateur de projet client.

Annexe technique

Dossier N° :24E028433

N° de rapport d'analyse : AR-24-LK-038050-01

Emetteur : M Pierre-Yves BOTHEREL

Commande EOL : 006-10514-1109515

 Nom projet : N° Projet : Autoplat
Autoplat

Référence commande :

Nom Commande : Autoplat

Eau chargée/Résiduaire

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
IX18L	Demande chimique en oxygène (ST-DCO)	Technique [Méthode à petite échelle en tube fermé] - ISO 15705	5	48%	mg O2/l	Prestation soustraite à Eurofins Hydrologie Est SAS
LS007	Azote Kjeldahl (NTK)	Volumétrie - NF EN 25663	3	20%	mg N/l	
LS02C	Somme des métaux lourds : As+Cd+Cr+Cu+Ni+Pb+Zn+H	Calcul - Calcul			mg/l	Eurofins Analyses pour l'Environnement France
LS02M	Azote Nitrique / Nitrates (NO3) Nitrates Azote nitrique	Spectrophotométrie (UV/VIS) - NF ISO 15923-1	1 0.2	40% 40%	mg NO3/l mg N-NO3/l	
LS02X	Azote Nitreux / Nitrites (NO2) Nitrites Azote nitreux	Spectrophotométrie (UV/VIS) [Spectrophotométrie visible automatisée] - NF ISO 15923-1	0.04 0.01	35% 35%	mg NO2/l mg N-NO2/l	
LS425	Aluminium (Al)	ICP/AES - NF EN ISO15587-2 / NF EN ISO11885	0.1	35%	mg/l	
LS428	Arsenic (As)		0.01	20%	mg/l	
LS433	Cadmium (Cd)		0.01	20%	mg/l	
LS435	Chrome (Cr)		0.01	25%	mg/l	
LS437	Cuivre (Cu)		0.02	20%	mg/l	
LS438	Etain (Sn)		0.05	30%	mg/l	
LS439	Fer (Fe)		0.02	20%	mg/l	
LS444	Nickel (Ni)		0.01	20%	mg/l	
LS446	Plomb (Pb)		0.01	35%	mg/l	
LS459	Zinc (Zn)		0.02	20%	mg/l	
LS474	Calcul de l'azote global (NO2+NO3+NTK)	Calcul - Calcul			mg N/l	
LS488	Minéralisation acide nitrique avant analyse métaux	Digestion acide - NF EN ISO 15587-2				
LS4L9	Découpage 8 tranches HCT-CPG nC10 à nC40 (mg/l) C10 - C12 inclus > C12 - C16 inclus > C16 - C20 inclus > C20 - C24 inclus > C24 - C28 inclus > C28 - C32 inclus > C32 - C36 inclus > C36 - C40 inclus	Calcul - Méthode interne	0.065 0.065 0.065 0.065 0.065 0.065 0.065 0.065		mg/l mg/l mg/l mg/l mg/l mg/l mg/l mg/l	

Annexe technique

Dossier N° :24E028433

N° de rapport d'analyse : AR-24-LK-038050-01

Emetteur : M Pierre-Yves BOTHOREL

Commande EOL : 006-10514-1109515

 Nom projet : N° Projet : Autoplat
Autoplat

Référence commande :

Nom Commande : Autoplat

Eau chargée/Résiduaire

Code	Analyse	Principe et référence de la méthode	LQI	Incertitude à la LQ	Unité	Prestation réalisée sur le site de :
LS574	Mercure (Hg)	SFA / vapeurs froides (CV-AAS) [Minéralisation à l'acide nitrique] - NF EN ISO 17852	0.5	30%	µg/l	
LS578	Indice Hydrocarbures (C10-C40)	GC/FID [Extraction Liquide / Liquide sur prise d'essai réduite] - NF EN ISO 9377-2	0.5	38%	mg/l	
LSL4E	Découpage 8 tranches HCT-CPG nC10 à nC40 (%) > C10 - C12 inclus (%) > C12 - C16 inclus (%) > C16 - C20 inclus (%) > C20 - C24 inclus (%) > C24 - C28 inclus (%) > C28 - C32 inclus (%) > C32 - C36 inclus (%) > C36 - C40 exclus (%)	Calcul - Méthode interne			%	

Annexe de traçabilité des échantillons

Cette traçabilité recense les flaconnages des échantillons scannés dans EOL sur le terrain avant envoi au laboratoire

Dossier N° : 24E028433

N° de rapport d'analyse : AR-24-LK-038050-01

Emetteur :

Commande EOL : 006-10514-1109515

Nom projet : N° Projet : Autoplat

Référence commande :

Autoplat

Nom Commande : Autoplat

Eau chargée/Résiduaire

N° Ech	Référence Client	Date & Heure Prélèvement	Date de Réception Physique (1)	Date de Réception Technique (2)	Code-Barre	Nom Flacon
001	AUTO	07/02/2024 23:09:00	17/02/2024	19/02/2024		

(1) : Date à laquelle l'échantillon a été réceptionné au laboratoire.

Lorsque l'information n'a pas pu être récupérée, cela est signalé par la mention N/A (non applicable).

(2) : Date à laquelle le laboratoire disposait de toutes les informations nécessaires pour finaliser l'enregistrement de l'échantillon.

**EUROFINS ANALYSES POUR
L'ENVIRONNEMENT FRANCE SAS**
Département Environnement
5 rue d'Otterswiller
67700 SAVERNE
FRANCE

RAPPORT D'ANALYSE

N° de rapport d'analyse : AR-24-IX-045321-01

Version du : 26/02/2024

Page 1/2

Dossier N° : 24M014525

Date de réception : 20/02/2024

Référence bon de commande : EUFRSA200140045


N° Ech	Matrice	Référence échantillon	Observations
001	Eau de rejet / Eau résiduaire	24E028433-001 / AUTO -	

N° ech **24M014525-001** | Votre réf. (1) 24E028433-001

Date de prélèvement (1)	07/02/2024 23:09	Prélèvement effectué par (1)	CLIENT
Date de réception	20/02/2024 19:35	Température de l'air de l'enceinte	5°C
Début d'analyse	21/02/2024 14:56		

Oxygènes et matières organiques

	Résultat	Unité	Incertitude
IX18L : Demande chimique en oxygène (ST-DCO) Prestation réalisée par nos soins COFRAC * ESSAIS 1-0685 Technique [Méthode à petite échelle en tube fermé] - ISO 15705	71	mg O2/l	±10



Ghislaine Schmitt
Coordinatrice Projets Clients

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Il comporte 2 page(s). Le présent rapport ne concerne que les objets soumis à l'essai. Les résultats s'appliquent à l'échantillon tel qu'il a été reçu.

Seules certaines prestations rapportées dans ce document sont couvertes par l'accréditation. Elles sont identifiées par le symbole *.

Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat. Tous les éléments de traçabilité, ainsi que les incertitudes de mesure, sont disponibles sur demande.

Incertitude de mesure : Pour les résultats inférieurs à la limite de quantification, l'incertitude est calculée à la valeur affichée au rapport.

Pour les résultats issus d'une sous-traitance, les rapports émis par des laboratoires accrédités sont disponibles sur demande.

Laboratoire agréé pour la réalisation des prélèvements, des analyses terrain et des analyses des paramètres du contrôle sanitaire des eaux - portée détaillée de l'agrément disponible sur demande.

Laboratoire agréé par le ministère chargé de l'environnement dans les conditions de l'arrêté du 27/10/2011 – Liste des paramètres agréés disponible sur le site www.labeau.ecologie.gouv.fr.

NGL : les valeurs inférieures à la LQ ne sont pas prises en compte dans le calcul.

Pour la détermination de la DBO5 (NF EN ISO 5815-1) un minimum de deux dilutions et une mesure par dilution sont effectués sur chaque échantillon. Pour les eaux faiblement chargées, une seule dilution peut être suffisante.

Pour les analyses microbiologiques de l'air, la loi de Feller n'est pas prise en compte dans l'expression des résultats.

Analyses microbiologiques des eaux – méthodes énumératives (en application de la norme NF EN ISO 8199) : il convient de considérer les résultats <10UFC/boite comme une simple détection de la présence du microorganisme.

(1) Données fournies par le client qui ne sauraient engager la responsabilité du laboratoire.

Lors de l'émission d'une nouvelle version de rapport, toute modification est identifiée par une mise en forme gras, italique et souligné ou notifiée dans les observations.